



Assemblée Générale de l'entente Territoire d'Energie Occitanie Pyrénées Méditerranée : une feuille de route ambitieuse pour structurer et accélérer la transition énergétique.

L'Entente Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées Méditerranée (TEOPM) a tenu son Assemblée Générale annuelle le Jeudi 13 Février 2025 au domaine de Rombeau à Rivesaltes, sous la présidence de Jean MAURY, Président du SYDEEL66.

Cette rencontre a rassemblé les Présidents et Directeurs des syndicats d'énergie de la région Occitanie, que le Président Jean Maury n'a pas manqué de remercier pour leurs présences et leur implication dans une perpétuelle évolution de cette entente. Avant de débuter la séance, l'assemblée a observé une minute de silence en hommage à M. Roland CANAYER, Président de Territoire d'Energie du Gard et maire de Molières-Cavaillac.

UNE FEUILLE DE ROUTE STRUCTURANTE

Au cœur des échanges : la feuille de route stratégique de l'Entente pour structurer et accélérer la transition énergétique en Occitanie Pyrénées Méditerranée. Parmi les objectifs et actions clés :

- Défendre et négocier le rôle des syndicats d'énergie vis-à-vis d'Enedis
- Exister vis-à-vis de la région et des autres partenaires
- Sécuriser et optimiser les ressources financières
- Développer la gouvernance la donnée
- Ajuster la gouvernance de l'entente
- Adapter la visibilité

Les membres de l'entente ont validé cette feuille de route ambitieuse qui réaffirme son rôle central dans la coordination des initiatives en faveur de la transition énergétiques pour notre territoire.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF: DEPOT D'UNE MOTION FACE A LE REFORME DU FINANCEMENT DES TRAVAUX ELECTRIQUES DANS LES TERRITOIRES RURAUX.

Intégrée dans la loi de finance 2025, cette réforme modifie les modalités de financement des aides à l'électrification rurale (CAS FACE) permettant une péréquation entre Zones rurales et urbaines. Plutôt que de simplifier le système, cette réorganisation pourrait entraîner une réduction importante des investissements consacrés aux défis de la transition énergétique et à la prévention des aléas climatiques, particulièrement dans les communes rurales déjà confrontées à une diminution de leurs financements. Une telle évolution pourrait nuire à la qualité du service public et l'ensemble des syndicats d'énergie se mobilise pour déposer une motion de censure, signal fort contre cette réforme.

D'autres points clés ont été abordé durant la séance tels que les prévisions budgétaires pour 2025, les actualités des syndicats d'énergie ainsi que les différentes actions à menées pour l'année à venir.

Cette assemblée générale a **renforcé** une fois de plus la collaboration entre les syndicats d'énergie de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, consolidant ainsi leur engagement commun en faveur des collectivités et de la transition énergétique.

*TEOPM = Territoire d'Energie d'Occitanie Pyrénées Méditerranée

Contact Territoire d'Energie Occitanie Pyrénées Méditerranée :

SYDEL66 – 37 avenue Julien Panchot – 66000 PERPIGNAN 04 68 68 98 72 contact@sydeel66.com www.sydeel66.com

